Repas moules frites à Artonges 28 janvier 2006

En cette période de froid, dans la salle communale d' Artonges, il ne manquait pas de chaleur pour la soirée moules frites, organisée par le Comité des Fêtes de la commune.





Un beau succès pour cette soirée qui attira cent vingt trois convives, venus passer un moment en compagnie des habitants du village et des communes voisines. Autour d' une table, l' ambiance est tout de suite trouvée, d' autant plus, lorsqu' il s' agit de déguster des moules accompagnées de frites; plat traditionnel du nord, dont on connaît le pouvoir de convivialité qu' engendre ce genre de réunions. Tout était bon, et aux cuisines, les bénévoles de l' association s' activaient pour que les plats arrivent bien chauds aux tables.

Il n' en faut pas plus, pour que tout se passe bien, comme quoi, il n' est pas toujours obligatoire de chercher à compliquer. Les galettes du dessert, redonnèrent un second souffle aux convives pour que la soirée continue avec des danses et ce, jusqu' à fort tard dans la nuit.





Bravo, donc à toute l' équipe, qui a su préparer et animer cette soirée, qui a été redemandée à l' unanimité.

Signature du contrat départemental de développement local à Condé en Brie 25 janvier 2006



C' est dans la salle des mariages de Condé en Brie, que Jacques Larangot; président de la communauté de communes du canton de Condé en Brie, Eric Mangin; conseiller général du canton de Condé en Brie et Yves Daudigny, président du conseil général de l' Aisne, se sont retrouvés devant les maires, pour la signature du contrat départemental de développement local du territoire de la communauté de communes du canton de Condé en Brie.



Le présent contrat définit un partenariat financier entre le département et le territoire.Ce contrat s' adresse à la communauté de communes du canton de Condé en Brie, aux syndicats intercommunaux en assainissement et eau potable, aux syndicats intercommunaux scolaires de son territoire et à ses communes membres en respectant leurs compétences respectives.
Ce document définit les objectifs d ’un partenariat de développement qui lie le Département et le territoire pour une durée de six

ans. Pendant la période d 'exercice, le Conseil Général de l 'Aisne apportera 1 260 000 €uros, pour six ans.



Le Contrat Départemental de développement Local du Territoire de la Communauté de Communes du canton de Condé en Brie a vu le jour, suite à la délibération du Conseil Général de l' Aisne en date du 26 janvier 2004, fixant les lignes directrices de la politique territoriale contractuelle. Puis la délibération du Conseil Général du 26 septembre 2005 en approuva les dispositions, après la délibération de la Communauté de Communes du canton de Condé en Brie du 15 septembre 2005.



Il n' est plus qu' à souhaiter que les prévisions visant au développement équilibré des territoires locaux dans un souci d' amélioration du quotidien des habitants de ce territoire aient été suffisamment pensées pour les six ans du contrat.

Voeux à Crézancy et concours des maisons illuminées 13 janvier 2006



C' est dans la salle polyvalente et son ambiance orangée, que la Maire; Eric Mangin et la municipalité présentaient leurs voeux pour la nouvelle année.



Après les remerciements d' usage du Maire à ses adjoints et conseillers, c' est tout le personnel communal qui était félicité pour le travail accompli pendant l' année écoulée, sans oublier les intervenants extérieurs du département, de la Région et de l' Etat.
Des voeux ne seraient pas complets, sans une rétrospective des actions menées en un an.



Eric Mangin classe ce bilan en deux catégories: le visible et l' invisible. Pour ce qui est du concret, l' aménagement de la place de l' école, les travaux au lycée agricole et les restaurations dans l' église, sont les plus significatives. Dans les travaux moins visibles, les actions quotidiennes pour maintenir en bon état les équipements municipaux et le travail sur les économies d' énergie, si ils sont moins évidents à démontrer, n' en sont pas moins un souci permanent, que le quotidien a tendance à faire oublier.
Puis, le Maire, s' est attardé sur ses fonctions, qui devant une administration de plus en plus exigeante, demande de plus en plus aux élus, qui se doivent de toujours être au courant des nouvelles mesures prises par nos dirigeants. En annonçant les modifications fiscales pour 2007, Eric Mangin faisait la liaison pour présenter les projets 2006 dont l' étude de la traversée de la nationale 3 est enfin annoncée. Le terrain de sports verra ses vestiaires aménages, ainsi que le parking. Dans la zone industrielle, de l' espace sera aménagé pour accueillir de futures entreprises. Dans les projets, de nombreux petits travaux d' amélioration de la vie courante sont prévus; un abris bus au lycée, aménagement de l' aire de jeux, etc...
Le pôle de compétitivité du Sud de l' Aisne mérita également l' attention des invités et après toutes ces bonnes résolutions, c' est autour du verre de l' amitié que de façon moins formelle, l' avenir de la commune fut discuté.





Le lende les parti au conc des maisons illuminées étaient invité à la cérémonie des récompenses.
Le travail d'illimination s' étant particulièrement fait remarquer cette année, tout le monde fût déclaré gagnant, alors, les lots ont été tirés au sort. Tous ont ainsi pu confirmer, après les récompenses, leur participation au concours pour la fin de l' année.

Galettes des Rois à Viffort 8 janvier 2006



La tradition est respectée à Viffort, pour la galette des Rois de l' Épiphanie.
La salle des fêtes était richement décorée, par les bons soins des bénévoles du Comité des Fêtes, qui, comme à l' accoutumée, avaient investis les lieux pour que les invités passent un moment le plus agréable possible.



Bien sûr, les galettes à la frangipane ou aux pommes,servies plus que chaudes étaient fort appréciées, mais ce qui comptait le plus était le fait de passer un moment en bonne compagnie, entre habitants du village. Comme à chaque rencontres, les discussions sont animées et dans cette ambiance familiale, le temps passe, semble t' il, deux fois plus vite qu' ailleurs.
La buée envahit les vitres et toujours, les conversations sur tous sujets se prolongent, comme si on voulait pousser le plus loin possible, le moment où, la nuit tombée, il faudra se séparer et attendre une nouvelle occasion de se retrouver.





Il est rare de rencontrer une telle chaleur humaine, dans nos communes qui sous de faux prétextes négligent ces rencontres. Les dirigeants du Comité des Fêtes n' y sont pas étrangers et ces bénévoles, dans le vrais sens du terme, méritent toute notre reconnaissance, pour s' investir comme ils le font à chaque occasions qu 'ils provoquent.





Noël, Voeux et galette à Fontenelle en Brie 7 janvier 2006





Dans un petit village du sud de l' Aisne, les enfants de la commune semblaient avoir été oubliés, alors on s' est réuni dans la salle des fêtes, pour remédier à cet oubli et les enfants ont pu recevoir, après les autres, leurs cadeaux.

Tous les ans, c' est la même chose, Noël arrive avec un peu de retard dans la commune de Fontenelle en Brie. Chacun en a pris son parti et finalement cette prolongation des fêtes n' est pas pour déplaire.



Les enfants jusqu' à l' âge de neuf ans reçoivent des mains du Maire, remplaçant officiel du Père Noël, leurs paquets, qui sont aussitôt ouverts.



Comme les habitants sont réunis, le Maire; Henri Dagonet, présente ses voeux, ainsi que ceux du Conseil Municipal à la petite population de la commune, avec une attention particulière aux nouveaux arrivants qui sont, bien sûr, les bienvenus. Pas de bilan de l' année passée et pas de projets pour la nouvelle. Alors, c' est au tour de la galette d' être distribuée et comme les temps sont dures, une seule fève a trouvé sa reine, dans la plus parfaite indifférence.
Les cérémonies terminées, on se donne rendez-vous pour le quatorze juillet, puisqu' il n' y aura rien, entre temps, à fêter.

Cérémonie des voeux à Trélou sur Marne 6 janvier 2006





La cérémonie des voeux à Trélou sur Marne est toujours un bon moment, partagé entre les élus de la municipalité, le personnel et la population de la commune.

La Mairie était toute illuminée pour accueillir les invités. Après les discutions de retrouvailles, Jacques Savart; le Maire, entama son discours. Avec toujours beaucoup d' humour, il remercia très chaleureusement et présenta ses voeux à toutes celles et ceux, qui, à ses côtés, tout le long de l' année, travaillent ensemble pour la bonne marche de la commune. Personne n' est oublié, chacun reçoit personnellement les remerciements du Maire, qui ne cache pas sa satisfaction d' être à la tête d' une telle équipe. Dans la commune, les travaux prévus sont terminés: cimetière; allée goudronnée, colombarium, parking, les vantaux de l' église classée sont restaurés, les bancs sont rénovés, le lavoir est remis en état, les portes-fenêtres de la salle polyvalente sont changées, la cuisine est aménagée, la cantine de l' école est remise en état, les couloir sont repeints, le mobilier de deux classes est neuf, le parking pour entrer et sortir de l' école est aménagé, le bureau du secrétariat de Mairie est agrandit, le bureau du cadastre est aménagé, le local Picardie en Ligne est également réaménagé, un parking est crée rue

Pasteur, ainsi qu' un terrain de boules, l' enfouissement du réseau est terminé, les trottoirs refaits, la place de l' église, la place du café, les deux premières tranches de l' assainissement sont terminées, la station d' épuration est presque finie, le ravalement et les peintures intérieures de la poste sont effectués. Tout ceci, sans augmentation des impôts en 2004 et 2005. Les projets à venir : la caserne des pompiers, la transformation du presbytère en bibliothèque, salle de réunion pour le troisième âge et deux logements à l' étage, le lavoir du Chaillot rénové à l' identique. Rien n' est négligé, les écoles avec leurs enseignants et la directrice, tous présents à la cérémonie, ce qui prouve les excellentes relations, les associations, les pompiers, la gendarmerie, la poste, etc...



Après ces voeux sincères, le verre de l' amitié a été partagé, agrémenté de nombreux canapés qui attendaient sur la table de réunion du conseil.